

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **55 (1919)**

Heft 39-40

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LV^{me} ANNÉE

Nos 39-40
Série B



LAUSANNE

4 octobre 1919

L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'Ecole réunis)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *Application de la résonance psychique en pédagogie. — Situation économique : Un principe qu'on oublie trop. — Revue des idées : Ce que doit être l'école. L'esprit d'observation. — Questions de programme et de méthode : L'explication des mots et le vocabulaire. — Question de langue. — Divers : Section vaudoise du travail manuel. Pensions de retraite bâloises. Mission suisse aux Indes. — Où Françoise sent s'ébranler sa foi. — Bibliographie.*

Dès le 18 octobre, l'« Educateur » paraîtra de nouveau toutes les semaines,

Nous devons renvoyer à ce moment la publication de plusieurs articles dont la longueur n'est pas en proportion de la place dont nous disposons maintenant.

APPLICATION DE LA RÉSONANCE PSYCHIQUE EN PÉDAGOGIE

Une loi psychique plus capitale que la loi de l'Association, et surtout pédagogiquement plus fertile, est ce qu'on pourrait appeler la loi de la *résonance*. Voici en deux mots en quoi elle consiste : quand l'esprit est fortement occupé par un sujet déterminé, toutes les connaissances que possède la mémoire, et qui se rapportent de près ou de loin à ce sujet, tendent à affluer à la conscience, comme, dans un piano dont on a levé les étouffoirs, les harmoniques répondent à l'appel d'une note qu'on frappe sur le clavier. Même des idées qui n'ont jamais figuré ensemble dans l'esprit s'associent alors, et l'imagination, de plus, fournit elle aussi des faits, des explications, des rapprochements propres à éclairer l'objet qui occupe ainsi le centre de la conscience. Ce travail d'explication, spontané et incoercible, se poursuit aussi longtemps que le même sujet domine la conscience. En d'autres termes, c'est le « ton »

général de la pensée qui, normalement, détermine l'arrivée des idées ; celles-ci ne se traînent pas l'une l'autre, comme le prétend l'Associationnisme.

On comprend dès lors les inconvénients graves qu'il y a à découper l'enseignement, comme on tend trop à le faire aujourd'hui, en une succession trépidante de leçons hétérogènes et courtes. Les notions que les professeurs font ainsi défiler devant la classe, comme les dessins d'un kaléidoscope sans cesse agité, ne peuvent que rester à la surface de l'esprit des élèves. Lorsqu'ils commencent à se sentir dans le sujet, lorsque leurs idées se mobilisent et commencent à aller au-devant de l'enseignement du professeur pour l'épouser, l'éclairer de leur petite expérience personnelle, la leçon s'arrête ; elle n'a duré que le temps de la « mise en marche », et quand celle-ci va être productive, survient un autre professeur.

Plus le sujet de la leçon est difficile, abstrait et demande de réflexion, plus lente est la mise en train, la mobilisation de l'esprit, et plus longue devrait être la leçon. La méthode socratique, qui consiste à faire collaborer les élèves à la leçon, et qui peut rendre l'enseignement si vivant et si fertile, n'est applicable que si le jeune auditoire est au préalable « chauffé », s'il est entré fortement dans le sujet de la leçon — sans cela le professeur obtient surtout des réponses superficielles et irréfléchies. Le feu de l'exposition, le charme pédagogique doivent être suffisants pour chasser de la conscience des élèves toute autre préoccupation — et ce n'est pas difficile, car l'esprit des enfants est assez mobile et léger pour qu'on puisse aisément leur faire provisoirement oublier toutes leurs autres préoccupations, pourvu qu'on leur présente le sujet nouveau avec une chaleur et un attrait suffisants. On est souvent étonné de voir combien de choses les enfants savent ; pour les leur faire penser, il n'est que d'aiguiller assez vigoureusement leur intelligence sur la question étudiée ; leur inconscient développe alors ses replis, et, sur ces points d'appui fournis par les élèves mêmes, le professeur édifie une leçon qui leur restera, car ils l'auront vécue.

Un bon pédagogue a ses procédés pour « mobiliser » l'esprit de

sa classe. Si l'on parle, par exemple, de la règle de trois, d'intérêt, d'escompte, on peut capter l'intérêt de l'auditoire en instituant un simulacre de banque, en désignant dans la classe les banquiers et les clients; les plaisanteries qui jailliront, à ce petit jeu, seront loin de nuire à la compréhension et à la fixation des règles.

Pour l'invention, en composition française, il en va de même. Si l'on se borne à indiquer aux élèves le texte de la composition, ils se fouetteront les flancs longtemps avant que commencent à jaillir les idées. Leur inspiration sera d'abord artificielle et pauvre. Au contraire, orientez leur esprit vers le sujet à traiter par quelques mots directeurs, où, si le travail doit être fait à la maison, par l'indication de quelque lecture appropriée, et leur esprit fournira aussitôt tout ce qu'il contient.

Chacun sait que si l'on séjourne quelque temps à l'étranger, on finit par penser dans la langue du pays. Le « ton » général de l'esprit (ici le ton verbal, la langue étrangère), finit par provoquer l'arrivée des connaissances qu'on a et qui se rapportent à cette langue. C'est pourquoi la méthode dite « directe », si elle retarde la mémorisation des règles syntaxiques, est excellente pour la mobilisation, l'utilisation rapide et souple des mots et des règles déjà acquis.

Bien des examinateurs interrogeraient les candidats autrement qu'ils ne le font s'ils étaient pénétrés de cette « loi de la résonance ». On dirait parfois qu'ils cherchent à savoir, non ce que le candidat connaît, mais ce qu'il ignore. Au lieu de solliciter l'arrivée des connaissances en mettant l'élève sur la voie, ils veulent que la réponse suive immédiatement la question. Le candidat, qui vient de penser à tout autre chose, comprend à peine ce dont il s'agit, et n'est pas du tout « à la page »; il se trouble, s'égare, ou ne répond rien — et quand, une fois le drame consommé, il repense à la question, il s'aperçoit avec désespoir qu'il aurait pu y répondre... s'il y avait pensé. Qu'en coûterait-il à l'examineur de mettre d'abord le candidat dans le ton, quitte à diminuer la note de l'épreuve en proportion de ce qu'il lui aurait ainsi suggéré !

En conclusion, pour que l'enseignement soit plus qu'un défilé

kaléidoscopique de vagues images qui effleurent l'esprit, de mots mal compris et mal fixés, pour que les connaissances soient assimilées et rendues souples et utilisables, il faut que tout l'esprit de l'élève soit mobilisé, « résonne » à la voix du maître, et pour cela, l'art de la « mise en train » est de la première importance pour le pédagogue.

ALBERT KAPLOUN.

SITUATION ÉCONOMIQUE

Un principe qu'on oublie trop.

Dans les revendications justifiées des intellectuels, qui ne veulent pas que la guerre les laisse appauvris et diminués, alors que les travailleurs manuels ont conquis une situation souvent très supérieure à la leur, il est un point qu'on est trop porté à oublier ; c'est celui-ci : Un homme de 40 ans devrait, quel que soit son genre d'activité, gagner le double de ce qu'il recevait au début de sa carrière, à 20 ou 25 ans.

La valeur de ce principe a-t-elle besoin d'être démontrée ? On serait tenté de le croire en voyant les enseignants de tous ordres attacher une telle importance aux traitements initiaux, et se désintéresser, ou presque, des améliorations que vaudront, à l'instituteur ou au professeur, quinze ou vingt ans d'expérience et de labeur soutenu. Que le travail du jeune maître et de la jeune institutrice soit souvent de valeur égale et parfois supérieure à celui de leur collègue plus âgé que guette la fatigue, c'est assez fréquemment le cas. Et pourtant, ils ne possèdent pas, le plus souvent, cette assurance, cette part de prestige que procure l'âge mûr, lorsque le souci du mieux a guidé l'exercice d'une profession pratiquée avec intelligence et avec amour. Or cela aussi se paie : demandez-le à l'avocat rompu aux secrets de la procédure, au médecin connu pour la sûreté de son diagnostic, à l'ingénieur qui a réussi quelque entreprise difficile !

Puis, à côté de l'argument sentimental, il y a l'argument pratique. Si vous mettez un traitement important à la disposition du jeune homme, qui n'a le souci que de lui seul, et qui doit faire encore l'apprentissage de la vie, que réclamerez-vous pour lui lorsqu'il sera marié, père de famille et chargé du souci d'établir ses enfants ? Sans doute il faut que son salaire initial soit suffisant pour lui permettre de nourrir son intelligence et de faire figure honorable dans le monde, tout en s'acquittant de ses dettes d'études. Mais, nous en voudra-t-on de le dire ? il ne nous paraît pas mauvais que le premier gain soit modeste (nous ne disons pas dérisoire, ni insuffisant), puisqu'il est acquis au moment où se prennent les habitudes de toute la vie, celui

où le jeune homme ou la jeune fille doivent apprendre à se servir intelligemment du salaire que procure le travail. Mais si ce gain doit être modeste, c'est à la condition que celui qui le reçoit ait l'assurance que l'avenir y apportera des améliorations telles, que le souci du pain quotidien sera banni de sa route aussi longtemps qu'il accomplira loyalement son devoir professionnel. Or une haute paie de 1500 à 1800 fr. ne suffit plus à remplir cette condition.

Et notre argument prend une valeur double s'il se rapporte à des maîtres d'écoles communales, primaires ou secondaires ; car le traitement initial de ces maîtres est payé par la commune, qu'on sait être plutôt chiche le plus souvent, tandis que les augmentations par années de service le sont par l'Etat, qui voit les choses de plus haut. Il y a donc une raison de tactique excellente à ne pas faire porter tout l'effort des revendications sur l'amélioration des traitements minima, mais à en réserver une bonne part pour l'obtention de maxima convenables.

La réforme des traitements sera donc grandement facilitée pour les enseignants de tous ordres si ceux qui parlent en leur nom veulent bien se souvenir du principe que nous proposons à leurs réflexions : *Pour la dignité de la carrière enseignante, dans l'intérêt de ceux qui la pratiquent, qu'ils soient jeunes ou vieux, le traitement du maître qui a 15 ou 20 ans d'expérience doit être le double de celui du débutant.*

ERNEST BRIOD.

REVUE DES IDÉES

Ce que doit être l'école. — Les mêmes problèmes préoccupent actuellement les éducateurs de tous les pays. Nous n'en voulons pour preuve qu'un article du *Bulletin des écoles primaires belges*, dans lequel M. F. Collard examine quelques-uns des griefs que l'on fait à l'école d'aujourd'hui.

On fait, dit-il en substance, ce double reproche à l'école primaire : 1^o l'élève y acquiert beaucoup de connaissances qui s'évanouissent aussitôt les classes terminées ; 2^o l'enseignement distribué aux enfants est purement livresque ; ils apprennent beaucoup de mots, quelques idées, très peu de faits ; *on forme des écoliers et non des hommes.*

Ces critiques sont fondées. Examinons les causes du mal et les remèdes à y apporter.

Les élèves sont écrasés sous le poids de programmes encyclopédiques au milieu desquels le maître est cahoté tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, au lieu d'être nettement orienté et dirigé. Il y a eu d'abord — et il y a encore — un duel opiniâtre entre la culture générale et les cultures professionnelles, puis une rivalité permanente entre toutes les fractions de la culture générale : morale, instruction civique, histoire, géographie, sciences, dessin, chant, gymnastique. Toutes ces luttes ont abouti à un profond désordre, à une complète anarchie.

Le remède réside en une réduction des programmes qui portera non sur le nombre des matières existantes, mais sur le contenu de chacune d'elles. La lecture, l'écriture et le calcul doivent reprendre leur rang et être remis en honneur. L'histoire, la géographie, les sciences physiques et naturelles peuvent être facilement ramenées à *un très petit nombre de notions nécessaires et suffisantes*. En grammaire, on élaguera toutes les subtilités et on multipliera les applications. En arithmétique, à quoi bon s'appesantir sur les fractions, sur les problèmes des courriers, etc. ?... Partout il faut distinguer entre le principal et l'accessoire, émonder, faire pénétrer la vie et la lumière.

Ce n'est pas tout. Il faut que l'éducation donnée à l'école soit une application à la vie réelle, comme le voulaient déjà Rabelais, Montaigne, Rousseau. Il ne s'agit pas de réduire l'enseignement à des connaissances pratiques, matérielles, mais de se préoccuper de la vie réelle, de la vie sociale qui attend l'enfant au sortir de l'école. *Il faut, en un mot, que l'école voie dans l'enfant l'homme futur et l'aide à se former.*

L'esprit d'observation. — Nos élèves savent-ils observer ? Il serait bon que nous nous en assurions, afin de les rendre attentifs aux lacunes de leur éducation sur ce point spécial. A ce propos, l'expérience rapportée dans le *Journal of Education* par un professeur de l'Université de Kentucky est intéressante :

C'était au moment de la récolte des noix. M. Cornell y avait passé une bonne partie de sa journée du dimanche et, dans l'entraînement de la cueillette, il s'était, comme de juste, taché les mains abominablement. Il avait le lendemain une leçon de physiologie à faire à ses étudiants. Il imagina de remettre lui-même à chacun de ses étudiants, de banc en banc et de la main à la main, une feuille de papier blanc. Puis il écrivit au tableau noir quelques instructions préliminaires, opérations que les jeunes gens suivirent avec attention. Après quoi, il leur posa la question suivante :

« Quelle a été mon occupation principale dans les dernières quarante-huit heures ? Sur quoi fondez-vous votre réponse ? »

Sur les trente étudiants, deux répondirent : « Vous avez été à l'église : c'était dimanche » ; deux autres : « la promenade en voiture, car vous l'aimez beaucoup » ; sept autres : « vous avez préparé votre leçon d'aujourd'hui ; à preuve, les papiers que vous nous avez distribués. »

Il y a plusieurs autres conjectures : « Vous avez régalé votre chien, car il paraît fou de vous aujourd'hui. » Bref, deux étudiants seulement, sur les trente, avaient remarqué les mains tachées et découvert la récolte des noix, à laquelle tout le pays avait pris part.

QUESTIONS DE PROGRAMME ET DE MÉTHODE

L'Explication des mots et le Vocabulaire.

Tout exercice scolaire bien compris doit avoir une portée éducative et une portée pratique ; en d'autres termes, toutes les leçons que le maître expose, tous les devoirs qu'il donne, doivent se proposer de développer les facultés de l'enfant et d'étendre ses connaissances.

L'explication d'un texte n'échappe pas à cette règle. Son premier objet est

évidemment de faire comprendre à l'élève le sens du morceau, de rendre claire à son esprit la pensée de l'auteur ; mais elle ne produirait pas son plein effet si elle ne visait que ce résultat. Après avoir mis en jeu l'observation et la réflexion de l'élève, il faut encore que cet exercice contribue à augmenter son vocabulaire, à enrichir d'éléments nouveaux la langue qu'il doit parler ou écrire.

C'est un fait que la langue des enfants est en général pauvre et banale. Ils ne possèdent que peu de mots, et la plupart de ces mots n'ont même pas pour eux un sens bien net. Aussi éprouvent-ils une grande difficulté à exprimer les idées les plus simples. Un commerce assidu et intelligent avec les bons auteurs est le meilleur moyen pour eux d'acquérir les éléments de vocabulaire qui leur font défaut. En explorant le domaine si vaste et si plein de ressources de la littérature, — j'entends de la littérature à leur portée, — ils y trouvent à profusion les mots, les locutions, les tournures de phrases et les images, dont l'emploi judicieux donne à la pensée de la précision et de l'élégance.

Or, pour que les enfants s'assimilent parfaitement ces éléments nouveaux, il suffit de leur montrer qu'il est simple de les faire passer du domaine littéraire dans le domaine usuel, et facile de les employer dans la vie courante comme les auteurs l'ont fait dans les livres.

Précisons par quelques exemples :

Nous avons trouvé, au cours d'une lecture, les deux expressions suivantes : *arriver à l'improviste*, *se trouver tout penaud*. Nous les avons dûment expliquées en faisant appel aux détails du texte, en les rendant sensibles aux enfants par des exemples. Devons-nous en rester là ? Ce faisant, nous n'aurions qu'incomplètement atteint notre but. Il s'agit maintenant de faire une application à la vie courante des expressions étudiées ; il s'agit de les faire passer du vocabulaire de l'écrivain dans celui de l'enfant. C'est pourquoi nous posons aux élèves des questions comme celles-ci : « Qui est-ce qui peut raconter une circonstance où il a vu quelqu'un *arriver à l'improviste* ? — où il *s'est trouvé tout penaud* ? »

Aussitôt, nos élèves font appel à leurs souvenirs ; ils confrontent les exemples du texte avec ceux qui leur viennent à l'esprit. Après un instant de recueillement, certains se hasardent à lever la main, et voici quelques spécimens des « histoires » qu'ils racontent.

1° « Il y a quinze jours, raconte V..., nous étions dans la salle à manger, papa, maman et moi. Il était six heures du soir. Papa lisait le journal, maman raccommodait mon tablier, et moi, je faisais mes devoirs. Tout à coup, on frappe à la porte. C'était mon parrain. Nous ne l'attendions pas. Il nous expliqua qu'une affaire très pressée l'avait appelé à Paris et qu'il n'avait pas eu le temps de nous prévenir. Mon parrain était arrivé *à l'improviste*. »

2° « Pendant les vacances, dit H..., j'étais allé à la pêche avec un camarade. Nous nous étions placés à quelque distance l'un de l'autre. Tout à coup, mon bouchon file. Je tire. C'était une grosse perche. Je la sors de l'eau, je la décroche, et je l'élève fièrement en appelant mon camarade pour la lui montrer. Hélas ! en se débattant, la perche s'échappa de ma main et retomba dans l'eau. Mon camarade riait, mais moi, j'étais *tout penaud* de ma mésaventure. »

Ces premiers récits en évoquent d'autres, tout le monde demande à parler, et

bientôt nous sommes obligés de mettre un frein à la loquacité de ces écoliers qui naguère semblaient condamnés à un mutisme perpétuel.

Grâce à ce procédé, voilà les expressions comprises, et elles se graveront dans l'esprit des élèves parce qu'ils ont prouvé qu'ils pourront à l'occasion en faire usage.

Ajoutons que ces petites « histoires », toujours écoutées par la classe avec le plus vif intérêt, développent à la longue, chez les enfants, l'habitude de l'élocution. Or, apprendre aux enfants à exprimer ce qu'ils sentent et ce qu'ils savent, avec aisance, clarté, correction, cela n'est-il pas un des résultats essentiels que doit rechercher l'enseignement du français à l'école ?

Nous ferons plus encore. Nous engagerons les auteurs des récits les plus intéressants à les reproduire par écrit. Nous leur ferons lire ces travaux en classe devant les camarades, et ces rédactions libres, où la personnalité de l'enfant s'affirme, où son initiative se donne libre carrière, peuvent être considérées comme une excellente préparation à l'exercice de la *Composition Française*.

(*Manuel général.*)

V. BOUILLOT.

QUESTIONS DE LANGUE

Je viens de faire l'acquisition d'un vieux bouquin édité en 1853 : *Manuel d'orthographe raisonnée sans qu'il soit nécessaire d'apprendre la grammaire par cœur*, par Firmin Danne, à Paris. Ce livre d'un format grand in-8 rappelle le petit livre de Léotaud sur un sujet analogue et le Petit Dictionnaire de Soulice et Sardou sur les difficultés grammaticales et d'orthographe. Est-ce que cela suffit pour éviter de faire des fautes ? Sans doute pas, mais ce sont des guides précieux... quand on les a sous la main. La langue française, si claire quand elle est bien parlée, reste toujours d'une acquisition écrite compliquée, même pour ceux dont elle est la langue maternelle. Il y a des étrangers qui la connaissent mieux que beaucoup de Français, de Belges, de Suisses romands, parce qu'ils en ont fait une étude détaillée qu'il ne vient pas toujours à l'idée d'entreprendre quand on croit savoir parler et écrire français depuis l'école élémentaire.

Nous l'avons souvent dit dans ce journal, l'orthographe française, cette pierre d'achoppement, a subi au cours des siècles des modifications qui réduisent à néant les reproches de conservateurs ultra, ignorant au vingtième siècle qu'autrefois on a écrit *phantaisie*, *avocat*, *posteau*, *rhythme*. Quand ils s'effraient à la perspective de ne plus devoir compter comme fautes *ortografe*, *sculter*, *téâtre*, *honeur*, ils ne réfléchissent guère, et ne voient pas la parenté visuelle avec *ausculter*, *honorable*, *bonheur*, etc. Et puis, c'est le cas de dire qu'il ne faut pas répondre tare pour barre. Il n'est pas question d'écrire *oskulté*, *onorabl*, *boneur* (encore que l'h de bonheur soit discutable). Nous nous basons sur les travaux de linguistes qui professent pour la langue française un respect absolu, et dont la science dépasse celle de maints adversaires des simplifications. Il est impossible quand on lit sérieusement Littré, Bréal, Havet, Darmesteter, Clédât, Auguste Renard, de ne pas conclure que Ambroise-Firmin Didot, l'imprimeur du Dictionnaire de l'Académie française, Edouard Raoux, le professeur de Lausanne, avaient raison de remettre sur le tapis une question si vitale.

Mais il n'y a pas que la forme des mots à considérer, il y a aussi les mots eux-mêmes. Nous vivons dans un temps où l'on s'escrime à chasser des vocables simples pour en prendre d'autres plus prétentieux et équivoques.

Dans nos sociétés, les membres qui, les premiers, se sont groupés, s'appellent des membres fondateurs. Cela dit bien ce qu'on doit dire. Or, dans le texte du traité de Versailles, au chapitre relatif à la Société des Nations, on parle non de membres fondateurs, mais de membres originaires. Cette expression nous a surpris. Avec un ami de ce journal, ouvrant Littré, nulle part nous n'y avons vu un exemple de « membre originaire ». On est originaire de Bümplitz, de Lausanne, de Tolochenaz. Peut-on être originaire de la Société des Nations ?

L. MOGEON.

DIVERS — INFORMATIONS

Un mot du gérant de l'Educateur. — A lire le compte rendu de l'assemblée tenue à Colombier par la Société pédagogique neuchâteloise, il semblerait que l'*Educateur* soit en train de perdre ses abonnés. Il n'en est rien, heureusement, pas même à la Chaux-de-Fonds, et nous tenons à rendre cette justice à nos collègues de la grande cité horlogère.

Au début de l'année, nous avons enregistré un certain nombre de défections, il est vrai ; mais les raisons qui nous en ont été données étaient avant tout l'augmentation du prix du journal, et le fait que l'abonnement cessait d'être obligatoire pour les membres de la section de la Chaux-de-Fonds. Nous sommes bien placé pour affirmer que la soi-disante *politique* ne nous a pas valu plus de cinq ou six retours. Au demeurant, pourquoi les instituteurs romands se querelleraient-ils au sujet d'une dame dont l'humeur est aussi changeante ? Ils ont plus et mieux à faire.

Nous ajouterons que le nombre de nos abonnés suit au contraire une progression réjouissante depuis quelque temps. La discussion de Colombier semble même avoir amené plusieurs abonnements nouveaux ; nous en remercions ceux qui l'ont provoquée.

E. VISINAND.

Section vaudoise du travail manuel. — Le 20 septembre dernier s'est constituée à l'Ecole normale la Section vaudoise du travail manuel scolaire.

M. Fauconnet, instituteur à Orbe, à qui incombait le soin de présider la séance, l'a ouverte en souhaitant chaleureusement la bienvenue aux auditeurs et en rappelant brièvement le but de la réunion.

Ensuite M. J. Chappuis a fait l'historique de la question et a montré le chemin parcouru par cette branche. Après l'avoir enseignée dans un but purement utilitaire, on lui a donné une valeur plus pédagogique en la mettant en rapport avec les autres branches des programmes scolaires ; on la considère comme une meilleure méthode d'instruction et d'éducation, un moyen de transformer l'enseignement en le rendant plus vivant, plus concret et, par là même, plus à la portée de l'enfant. Le travail manuel seul permet à l'enfant de développer son besoin d'activité, de se rendre un compte exact des choses et d'acquiescer ainsi des notions sûres qui lui permettront d'être préparé pour la vie.

M. Chappuis a attiré l'attention sur la manière merveilleuse dont les Améri-

cains comprennent l'enseignement du travail manuel ; il a rappelé aussi la motion de M. Chaponnier au Grand Conseil. En terminant, il a fait entrevoir les avantages qu'il y aurait pour les instituteurs à fonder la section vaudoise du travail manuel et tout le bien qu'en retirerait la jeunesse.

Plusieurs assistants, convaincus de la nécessité d'introduire le travail manuel à l'école primaire, ont parlé dans le même sens : M. U. Briod insistant sur le rapport étroit à établir entre le travail manuel et les autres branches ; M. Gran-champ encourageant à commencer cet enseignement avec ces idées nouvelles ; M. H. Guignard, avec une animation communicative, faisant part de ses expériences dans ce domaine, et M. Duvaud parlant de l'expérience faite dans les nombreuses écoles qu'il a visitées.

Le Comité de la Section vaudoise, nommé par acclamation à l'issue de l'assemblée, s'est constitué comme suit : M. A. Fauconnet, Orbe, président ; Mlle L. Briod, Chailly sur Lausanne, secrétaire ; Mlle S. Brélaz, La Sallaz, Lausanne, caissière ; M. H. Guignard, Founex, service de presse ; M. J. Chappuis, Chailly sur Lausanne, bibliothèque, renseignements, correspondance au journal de la Société S. T. M. S.

Les instituteurs et institutrices qui n'ont pas pu se rendre à l'Ecole normale le 20 septembre et qui désirent faire partie de la Section vaudoise du travail manuel scolaire peuvent s'inscrire auprès de l'un des membres du Comité (envoyer 1 fr. en timbres-poste). C.

Pensions de retraite bâloises. — Outre l'élévation de leurs traitements, les maîtres des écoles bâloises s'efforcent d'obtenir une amélioration de leur pension de retraite. Pour tous les salariés de l'Etat, elle se monte actuellement, en cas d'invalidité après dix ans au moins de service, au 2 % du dernier traitement multiplié par le nombre des années de fonctions, et au maximum à fr. 4500. Actuellement, ce maximum est atteint par les maîtres primaires après 43 ans, par les maîtres secondaires après 38 ans et par les professeurs d'écoles supérieures après 34 ans de service. Depuis une année, ce chiffre s'augmente d'une allocation de renchérissement de fr. 1200 pour les célibataires et de fr. 1500 pour les mariés, de sorte que le maximum actuel de pension est respectivement de fr. 5700 ou fr. 6000. Cette pension ne pouvant être obtenue qu'après production d'un certificat médical, et le coût de la vie étant très élevé, des maîtres et des maitresses âgés, dont le nombre d'heures de leçons est le plus souvent fortement réduit, restent en fonctions aussi longtemps qu'ils le peuvent. D'autre part, il serait dans l'intérêt des jeunes stagiaires très nombreux que les maîtres âgés se retirent ; c'est ce qui a engagé le Conseil d'Etat à proposer que les maîtres puissent être admis à la retraite à 65 ans, et les maitresses à 55 ans, sans avoir à produire un certificat médical. Une nouvelle loi sur les pensions de retraite est du reste en élaboration.

(D'après la *Schweizerische Lehrerzeitung*.)

Mission suisse aux Indes. — Nous ne pensons point déroger à la neutralité confessionnelle que doit observer l'*Educateur* en acceptant de publier l'appel suivant, qui peut être utile à certains de nos lecteurs :

Il vaut la peine de faire savoir au corps enseignant que des perspectives nou-

velles sont ouvertes à son attention du côté de la Mission aux Indes. Elle a besoin de professeurs et d'institutrices. On ignore encore trop que les amis des missions, dans la Suisse romande, ont été amenés, à la suite de la guerre, à répondre à un appel pressant des missions de ce grand pays. La première conférence des missionnaires suisses aux Indes s'est adressée à notre pays dans l'espoir d'y trouver le personnel qui lui manque pour évangéliser le Canara (Mangalore et environs) et les Mahrattes (Bidjapour et environs), sur la côte sud-ouest. Cet appel signé du Dr P. Benoit, de Berne, et de M. Leith, un missionnaire wesleyen qui secondait nos compatriotes à Mangalore, énumère les besoins urgents de cette grande œuvre :

6 missionnaires consacrés ; 2 professeurs munis de diplômes universitaires ; 3 dames pour travail dans les Zénanas (parmi les femmes) ; 1 inspectrice pour les écoles de Mangalore ; 1 maîtresse de travaux à l'aiguille ; 2 directeurs dont l'un pour l'imprimerie missionnaire et l'autre pour la librairie et l'administration générale ; 1 médecin missionnaire ; 1 infirmière ; 1 sage-femme ; 18 personnes au total.

Sur ce total nous avons trouvé :

1, peut-être 2 missionnaires consacrés, 1 professeur, 1 infirmière.

Il suffit d'un coup d'œil sur ce tableau pour voir combien les besoins sont grands. Si nous avons des perspectives de renforts pour certains postes, nous n'en avons encore point pour le personnel enseignant. Comme les écoles dont il s'agit sont en partie des écoles supérieures et qu'il y a en tout dix mille élèves, des personnes préparées en vue de l'enseignement secondaire sont le plus nécessaires ; il est nécessaire aussi qu'elles sachent l'anglais ou puissent l'apprendre promptement. Les classes sont entre les mains d'instituteurs hindous et c'est surtout de directeurs que nous avons besoin, animés de convictions chrétiennes positives et capables de communiquer à tout le personnel indigène et aux élèves un esprit évangélique. « Vivre Christ sous leurs yeux », nous écrit M. Sike-meier, directeur du Gymnase de Mangalore.

Les personnes qui désireront en savoir plus long sont priées de s'adresser soit au président du Comité suisse de secours, M. le pasteur A. de Haller, à Lausanne, soit au secrétaire soussigné, à Morges.

G. SECRETAN, pasteur.

Françoise entre dans la carrière.

V

Où Françoise sent s'ébranler sa foi.

La « mauvaise élève » encore, oncle Rabat-Joie ! Il me faut du courage pour y revenir : tu vas te moquer de moi. M^{me} D. que je « supplée », — car je n'oserais pas dire « remplace », — est ce qu'on appelle, dans le monde cependant peu indulgent des « collègues », une bonne maîtresse. Mes amies m'ont envié cette gloire « parce que, dans une classe comme ça, il n'y a rien à faire ». L'inspecteur m'a dit, avec le laconisme impressionnant qui distingue ses arrêts : « Classe épatante. » D'emblée, j'ai compris que j'avais l'insigne grâce de pénétrer dans

le temple même de l'Instruction publique et de la Pédagogie, et que M^{me} D. en est la grande prêtresse.

M^{me} D. n'est pas une de ces indécrottables routinières contre lesquelles la sollicitude de nos guides spirituels nous a mises si paternellement en garde. Une minutieuse application des textes de Binet lui permet d'apprécier à un centième près la valeur individuelle de chaque élève. Chacune d'elle possède son graphique scrupuleusement établi. Je suis sûre que chacune de ses fillettes, évoquée dans son esprit, se présente non sous sa physionomie charnelle, mais sous la forme d'une ligne sinueuse, avec des pains à cacheter multicolores marquant les points culminants : mémoire, attention, faculté d'association. Pas une leçon abandonnée au hasard de l'inspiration. Matériel intuitif ingénieux conforme aux données les plus modernes de la science pédagogique. Dosage savant de culture physique et d'exercices intellectuels. Même, oncle Rabat-Joie, voile ta face de célibataire impénitent et d'incorrigible antiféministe, tout un système d'initiation au « suffrage féminin » avec urne et appareil électoral pour certaines fonctions très recherchées « d'élèves de confiance », chargées de la surveillance des plus faibles et de la distribution des biens communs : cahiers, becs, crayons, etc.

— J'ai un principe, m'a dit M^{me} D. en me confiant sa classe qu'une extinction de voix l'oblige d'abandonner pour un mois, connaître exactement chaque unité de ma ruche et exiger de chacune le maximum de ce qu'elle peut donner pour le bien de la communauté.

J'ai promis de me conformer au principe. Mes amies avaient raison, mon bon oncle. Rien à faire dans cette classe modèle. Parfois, je me produis l'effet d'être dans l'officine d'un physicien, au milieu d'une infinité d'instruments de précision admirablement réglés. Tic tac ! tic tac ! le balancier va et vient et l'aiguille tourne. Moi seule bats à contre-temps. Vingt fois par jour, je me sens en humeur de bouleverser cette belle ordonnance, de faire la nique à la « science pédagogique » et de crier à toute cette jeunesse, en la lâchant dans un pré : Courez ! criez ! grimpez aux arbres, déchirez vos jupes aux épines, égratignez-vous les bras et les mollets ! Il n'y a point de « facultés intellectuelles », point de « psychologie expérimentale » ! Le « self-government » c'est l'art de jouir de tout ce qu'il y a de bon dans le monde et nos « méthodes » c'est une farce pour amuser les pédants et ennuyer les enfants ! Est-ce qu'il y a une « science de l'éducation » pour l'herbe qui pousse ou le petit animal qui apprend en jouant le métier de sa race ?

Reconnais là tes sophismes, oncle Rabat-Joie, et vois combien l'âge mûr doit être discret en ses propos pour ne point égarer la jeunesse.

Le pire, c'est que mes élèves, en fines mouches, ont très vite percé à jour mon impiété et mon ignorance. Que ne peux-tu voir leur air suffisant, leur condescendance ! « Mademoiselle, M^{me} D. nous a toujours fait faire ceci », « M^{me} D. veut », « M^{me} D. ne veut pas ». Le mouvement est si bien réglé que je ne ferais que gâter les choses en mettant les doigts dans les rouages. Mes amies ont raison : une sinécure. Pas la plus petite œuvre, pas la plus petite réforme à tenter. Oui, pourtant. Il y a la brebis noire dans ce blanc troupeau : la « mauvaise élève » : Jeanne Véron. Lasse d'avoir épuisé sur elle tous mes moyens d'action,

je m'en plaignais amèrement, l'autre jour, à « Dominique » qui « tend à devenir pour ta nièce, souvent perplexe, l'Oracle ». Je te donne en mille ce qu'il me répondit :

— Ne connaissez-vous pas, mademoiselle, des dames qui aient des tricotages à faire faire ?... des chaussettes, des « petits machins » en laine, quoi... Je sais une vieille femme qui ne vit guère que de cela. On dit qu'elle travaille bien. Moi, je n'en sais rien... mais j'ai pensé que vous qui avez bon cœur...

Que diable peut-il savoir de mon cœur ? Je ne le lui ai pas donné à goûter ! Pourtant, à supposer la vertu, on la fait naître. Le même jour, après la classe de l'après-midi, dûment chargée d'un paquet de laine dû à la libéralité maternelle et de recommandations minutieuses sur les particularités des chaussettes familiales, ta nièce, assez contente de sa personne, se hissait dans un boyau en pas-d'avis qu'on lui avait indiqué sous le vocable d'escalier, au fond d'une cour étroite et puante. Je ne suis plus étonnée, oncle Rabat-Joie, qu'il y ait des gens vicieux et méchants sur la terre. Si je devais vivre au milieu de ces laideurs, de ces relents de cuisine et de lessive, de ces guenilles pendues à des ficelles aux fenêtres, des criaileries perçues à travers les portes mal jointes, je deviendrais en quelques jours un monstre dangereux. Littéralement j'étouffais et je sentais glisser jusque dans mon âme toute la tristesse poisseuse qui suintait des murs. J'arrive aux combles. Sur une carte piquée sur le chambranle, entre deux huis de galetas, je lis un nom : M^{me} V^e Vaudot. « Tricotages à la main. » C'est bien là. Un instant, je m'arrête. Une voix claire lance à pleines roulades un de nos chants d'école :

Voici le printemps, plus de portes closes.

Et c'est comme le cri d'une alouette qui s'évade du sillon vers l'éblouissement du ciel.

Plus de longues nuits, plus de jours moroses,

Joli mois de mai ! joli mois de mai !

Ah ! rapporte-nous des roses !

Un peu de la grâce du printemps fleurit de joie la maison maussade, avec cette voix d'enfant qui chante.

Joli mois de mai !...

La voix se casse net. Je suis entrée... Fort embarrassée, me voilà, oncle Rabat-Joie, au beau milieu de la plus haute des cuisines. Une vieille femme tricote près de la fenêtre. Un bébé, assis par terre, au milieu d'un assortiment varié d'articles de cuisine, accompagne à grands coups de cuiller sur le fond d'une assiette de métal le chant de la fillette qui épluche des légumes sur le coin d'une table. Et la fillette, oncle Rabat-Joie, c'est Jeanne Véron, c'est la « mauvaise élève » en personne ! Dans un souffle, elle a dit :

— La maîtresse !

Aussitôt les aiguilles restent en suspens, la cuillère s'arrête au beau milieu d'une mesure, la pomme de terre à moitié pelée roule sur le plancher... les trois regards pareils me repoussent, hostiles et apeurés à la fois : « Va-t'en ! mais va-t'en donc ! toi, l'ennemi, tu n'as pas le droit de nous poursuivre jusqu'ici, qui est notre « chez nous ».

Une voix qui chevrote essaie des paroles agressives :

— Si c'est pour la petite, mademoiselle, c'est inutile de vous déranger. Je ne veux pas la gronder pour des affaires d'école.

— Mais ce n'est pas pour la petite, grand'mère ! Il ne s'agit pas de gronder ! Je viens vous demander un service.

Et vite je déballe, parmi les épluchures, ma laine, mes chaussettes, et je parle et j'explique, avec un besoin soudain de justifier ma visite, d'atténuer la cruauté de ma présence.

Les visages se rassérènent et la voix de la vieille maman reprend sa douceur naturelle.

— C'est toi qui avais raison, dit-elle à la petite.

Elle m'explique.

— Les commandes chômaient un peu. J'étais inquiète. La petite sorcière m'a prédit une surprise pour aujourd'hui. La voilà !

Jeanne Véron sourit en me regardant, d'un sourire un peu gêné, qui me demanda pardon de toute la misère du logis. Jamais je n'avais remarqué la profondeur de ce beau regard, la finesse de ces lèvres d'un arc si fin, le modelé délicat de ce visage d'enfant émouvant et expressif comme un visage de femme. Avec un coup d'œil admiratif à la blancheur immaculée de ma robe de toile, vite, elle a essuyé du coin de son tablier une chaise dépaillée. D'un mouvement prompt, elle a fait disparaître épluchures et légumes, plié soigneusement une montagne de bas terminés, mouché le marmot qui a lâché sa cuillère et son assiette pour lui tendre les bras.

— Grand'mère... tu me laisseras finir la brassière blanche... J'aime tant la faire et je sais très bien...

Et la voilà descendue, son paquet sous un bras, son bambin sur l'autre :

Le sentier des champs, oublié la veille,
Ombreux et riant s'ouvre au voyageur !

C'est la mauvaise élève, la déshéritée, l'enfant sans loisir et sans joie, qui défie le mauvais sort et qui clame sa foi dans le printemps et les beaux jours. Vertu ignorée des chants d'école ! vous créez donc des illusions !

Nous voilà en tête à tête, la grand'mère et moi. Soudain, la confiance est venue. Le nom de l'Oracle a été le talisman. Et j'écoute une histoire : une histoire triste et héroïque.

— Son père n'est pas un méchant homme, oh ! non. Seulement un peu léger et jeune et bon vivant. Tant que ma fille a eu de la santé, le ménage allait tout seul... elle était adroite comme une fée et gagnait bien... Seulement, c'est un tort, dans une maison, car, alors, le mari compte dessus et ne se prive pas dans ses plaisirs. Elle s'est tuée à vouloir trop faire. C'est triste chez nous avec une vieille femme comme moi et un petit enfant comme notre Jacquot. Et puis, il y a eu la mobilisation qui lui a fait perdre sa place et une femme qui l'a détourné. Alors, un jour, il n'est pas revenu... On ne peut pas trop lui jeter la pierre, vous comprenez... C'est un homme !

Je ne comprends pas, mais je m'y efforce... C'est un homme... Alors, le fardeau trop lourd qu'il a rejeté sur la route, il faut qu'une petite fille et une vieille femme le chargent sur leurs épaules.

— Et surtout, mademoiselle, ne faites pas semblant devant les autres... elle est si « fierte », tout comme sa mère... Elle dit toujours à Jacquot : « Quand le papa reviendra. » Peut-être bien qu'elle y croit...

Oncle Rabat-Joie, comment te décrire la multitude des pensées qui se pressent dans mon cerveau en troupeau désordonné ! Me voici, moi, la « maîtresse », au milieu de cette misère. Je n'ai jamais connu la faim, ni le souci, ni l'angoisse du lendemain. Ma famille unie et honorée, mes cent francs par mois, mon sacerdoce officiel m'apparaissent comme autant de privilèges formidables et immérités... J'ai honte de mes mains blanches, de mes joues roses et pleines, de mon estomac satisfait. Il me semble que ma robe coquette et soignée injurie toute la pauvreté de ce logis dépourvu... Les paroles dures, les punitions qu'elle a déversées sur la « mauvaise élève » se dressent, accusatrices, devant ta nièce écrasée de honte, de remords et d'humilité. La Pédagogie lui apparaît soudain comme une science creuse, vaine et sans humanité. Je compare mes problèmes scolaires à ceux que pose la vie et leur ridicule me couvre de confusion. Que peut bien faire à Jeanne Véron, je t'en prie, que la densité de l'huile soit de 0,888, que le volume s'exprime en mètres cubes, où qu'un participe passé qui se respecte doive s'accorder avec quelque chose ?... Inattentive, inerte, paresseuse, indifférente, dit le bulletin d'école... En réalité, je viens de la surprendre : débrouillarde, vive, tout cœur et nerfs, sensible et délicate... Tests et profils psychologiques, où est votre infaillibilité ?

Je scandalise la classe indignée, le lendemain. J'ai placé la « mauvaise élève » au premier banc, à la leçon de chant pour diriger les soprani... et sa voix claire comme un cristal, après avoir un peu tremblé, domine toutes les autres et semble les porter, les entraîner avec elle, jusque dans le ciel. Je lui ai aussi demandé, modestement, de me montrer une maille compliquée que je ne savais pas exécuter. Déjà — les petites filles sont si « moutons » — un revirement s'esquisse en sa faveur. Politesse pour politesse. La mauvaise élève m'a fait, ce matin, la surprise d'une leçon à peu près sue... Je n'ose pas trop me demander à quel prix. Mais j'ai gardé, en ma conscience, un doute et une rancune. Je m'en suis ouverte à l'Oracle.

— Vous avez voulu me donner une leçon et vous n'avez réussi qu'à troubler ma foi. Je ne crois plus à la toute-puissance de l'Ecole et je rejette à tout jamais les tests de Binet et tout cet attirail pédant d'une science illusoire !

— Ne rejetez rien et gardez votre foi, m'a répondu l'Oracle. L'Ecole peut tout, inspirée par la Vie. L'essentiel est de ne jamais l'oublier et de ne les jamais opposer en adversaires.

— Je vous soupçonne, Oracle, d'affectionner par-dessus tout les bas douillots et les gilets chauds et de puiser dans ce sentiment égoïste votre tendresse marquée pour la « mauvaise élève ».

L'Oracle a ri. Le rire lui sied. Mais ce n'est pas à cela que j'en voulais venir, oncle Rabat-Joie, en te racontant cette longue histoire. Fouille tes armoires et tes tiroirs... n'as-tu pas des chaussettes en détresse, des maillots loqueteux ? Confie-les de ma part à la grand'mère de Jeanne Véron ? Quoi que tu puisses en penser, tu feras, toi aussi, « de la bonne pédagogie » et ta nièce Françoise te glorifiera.

FRANÇOISE.

L. H.

BIBLIOGRAPHIE

Annales de la Société suisse d'hygiène scolaire, 1918. Publiées sous la direction de M. le Dr F. Zollinger, secrétaire de la Direction de l'Instruction publique du canton de Zurich. — Imprimerie Fretz, Zurich.

On sait le rôle capital joué par la Société suisse d'hygiène scolaire dans l'étude de tout ce qui a trait à la santé physique et morale de l'enfant et de l'adolescent dans notre pays. Les « Annales » de cette Société forment déjà une collection respectable dont le volume de cette année est le dix-neuvième. Présentées aux réunions annuelles de l'association, les études que contiennent ces volumes sont une mine inépuisable de renseignements recueillis par la méthode scientifique la plus stricte. C'est ainsi que les « Annales » de 1918 nous apportent, outre le compte rendu usuel sur la marche et l'activité de la société : 1^o Une étude sur la très remarquable organisation de l'apprentissage dans la maison Sulzer de Winterthour, qui a créé à l'usage de ses apprentis une école spéciale d'enseignement commercial et technique qui est un modèle du genre ; 2^o Les rapports présentés à la réunion de Berne, par MM. Galli-Valerio et Lauener, sur l'alimentation de notre jeunesse ; 3^o Une étude sur l'influence qu'a eue la guerre sur le développement physique de nos élèves, par le professeur Dr E. Villiger, de Bâle ; 4^o Une analyse de l'ouvrage récent de M. Henri Baudin, architecte à Genève, sur *Les nouvelles constructions scolaires en Suisse*, par M. Th. Hünerwalder. Le tout est accompagné de fort belles illustrations et de tableaux synoptiques rendant l'exposé plus attrayant ou plus clair.

Le collège de l'avenir, par Ad. Ferrière. — Genève, Imprimerie Nationale, rue Alfred-Vincent.

La réédition de ces pages s'imposait. M. Ferrière a écrit cet opusculé en 1906, au moment où leur sous-titre, « Une utopie », se justifiait plus qu'aujourd'hui. Car nous avons certainement progressé dès lors ; l'application aux écoles publiques des principales réformes accomplies par les Ecoles nouvelles cesse d'effrayer nos esprits timorés. Nous nous sommes habitués à l'idée de ces réformes, et demain réalisera ce qu'hier n'osait concevoir et ce qu'aujourd'hui ne peut faire encore.

E. B.

OUVRAGES REÇUS :

Les noms français à double genre. Contribution à une nouvelle orientation dans l'enseignement de la langue maternelle, par Ernest Platz, docteur ès lettres, — Luxembourg, P. Worré, éditeur.

Ueber die Notwendigkeit von Tummelplätzen zu Stadt und Land in jeder Schulgemeinde zu schaffen durch Schule, Gemeinde und Staat. Von Dr Fritz Wenger, in Frutigen.

Edité par le Comité de la Société fédérale de gymnastique.

Journal des Economistes. Revue mensuelle de la science économique et de la statistique. Rédacteur en chef : Yves Guyot. — Prix spécial du numéro d'août-septembre : fr. 6. Paris, Alcan.



**HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE**



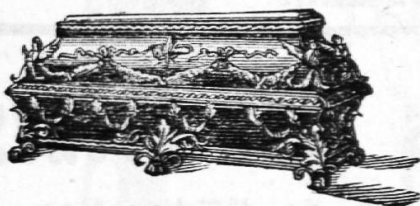
Bornand-Berthe **Lausanne** 8, Rue Centrale, 8 Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines,**
Bijouterie **Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.
Orfèvrerie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral).
— **BIJOUX FIX** —
argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre,
marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. Envoi à choix.

Pompes funèbres générales



Hessenmuller-Genton-Chevallaz

S. A.

LAUSANNE Palud, 7
Chaucrau, 3

Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs
de la Société Pédagogique Vaudoise.



A TOUS LECTEURS! Souvenez-vous que

Charles MESSAZ Photographe
Professionnel

a fait ses preuves par 30 années de pratique
dans le domaine de la **PHOTOGRAPHIE**

L'atelier, bien agencé, est situé au No 14 de la

Rue Haldimand, à LAUSANNE

Il est ouvert tous les jours. — Téléphone 623. — Ascenseur



Assurance-maladie infantile

La Caisse cantonale vaudoise d'assurance infantile en cas de maladie, subventionnée par la Confédération et l'Etat de Vaud, est administrée par la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**,

L'affiliation a lieu uniquement par l'intermédiaire des mutualités scolaires, sections de la Caisse.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction, à Lausanne

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Changement d'adresse

Pour obtenir un changement d'adresse, il suffit d'en faire la demande par carte postale à **Gérance de l'Éducateur**, avenue Glayre, Lausanne.

L'intermédiaire des Educateurs

publié par l'Ecole des Sciences de l'Education
(Institut J.-J. Rousseau)

Abonnements: Suisse 3 fr. — Etranger 3 fr. 50.

(Pour instituteurs: Suisse 1 fr. 50. — Etranger 2 fr.)

S'adresser: Taconnerie 5, GENÈVE.

Prime à nos abonnés

Reproduction en couleurs du grand panneau

"Paix sur la Terre"

qui se trouve dans le hall d'entrée du Musée de Neuchâtel et dont l'auteur est le célèbre peintre Paul Robert.

Prix 3 fr. 50 (et frais d'envoi), au lieu de 5 fr., en adressant la commande par carte postale à **Gérance de l'Éducateur**.

MAIER & CHAPUIS

Rue et Place
du Pont

Escompte à 30
jours à MM. les
instituteurs de
la S. P. V.

10 %

Un de nos représentants se rend
à domicile pour soumettre les
échantillons et prendre les mesures.

Collections, gravures à disposition.



LAUSANNE

MAISON
SPÉCIALE
de

VETEMENTS

pour Messieurs et Enfants.

UNIFORMES
Officiers

Toute la
CHEMISERIE



Ustensiles
de cuisine
et de ménage

FRANCILLON & C^{ie}

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT

LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.

NOUVEAUTÉS CHORALES

Chœurs à 4 voix d'hommes a cappella.

3204.	Barblan, E.	Sache aimer.	50 cent
3205.	—	La divine basse.	50 »
2824.	Bovy-Lysberg, C. S.	Sur la montagne.	50 »
2827.	Combe, E.	Au Printemps.	40 »
3226.	Cattabeni, F.	Pour le jour des morts.	70 »
2589.	Doret, G.	Chant des Pâtres.	35 »
2836.	Grunholzer, K.	Cloche du soir.	40 »
3176.	Haemmerli, L.	Les Moissonneurs.	35 »
2839.	Haenni, C.	La montée à l'Alpage.	35 »
3281.	Jaqes-Dalcroze, E.	Libre Helvétie.	40 »
2845.	Martin, L.	Mon hameau.	40 »
2846.	—	Printemps.	40 »
3253.	Mendelssohn, F.	Sérénade.	50 »
	Spohr, L.	Eloge du chant.	
3254.	Mendelssohn, F.	Banquet d'adieux.	60 »
3288.	Metzger, F.	L'Edelweiss (texte français et allemand).	40 »
3287.	—	Le mal du pays.	70 »
3255.	Mozart, W. A.	Chanson bachique.	70 »
2629.	Neumann, M.	Le Réveil de l'ouragan.	100 »
2859.	North, C.	Saison nouvelle.	50 »
2990.	Pesson, Ch.	Les chanteurs.	60 »
2863.	Pilet, W.	Regrets et espoirs.	35 »
3252.	Schumann, R.	Chantons, Rions.	60 »
2867.	Sturm, W.	Bien loin.	40 »
3259.	Wagner, R.	Chœur des Pèlerins.	60 »
2657.	Wissmann, R.	L'aube d'or apparaît (texte allem. et fran.)	80 »

Chœurs à 4 voix mixtes a cappella.

2764.	Bischoff, J.	Au delà.	35 »
3085.	Chollet, A.	Je veux t'aimer.	40 »
2783.	Denéréaz, A.	La soumission.	40 »
2591.	Doret, G.	Mon ami est monté.	40 »
1600.	—	La noce.	25 »
3084.	—	L'automne.	70 »
2786.	Ganter, L.	Je crois en Dieu.	40 »
3283.	Junod, L.	Le Ruisseau.	40 »
2791.	Martin, L.	L'Alpe Rose.	35 »
3206.	Marschner, H.	L'Echo du cœur.	35 »
2793.	Mayr, S.	Au fond du Calice.	40 »
2800.	Niallon, J.	Prière du soir.	40 »
2805.	Pesson, Ch.	Le chant des Moissonneurs.	40 »
2818.	—	Les chanteurs.	70 »

Chœurs à 3 voix égales a cappella.

2643.	Ansermet, E.	Chœur des femmes fidèles (3 v.).	25 »
2647.	—	Les filles qui restent (3 v.)	30 »
2688.	—	Cé qu'é l'aino (3 v.).	25 »
2747.	Bischoff, J.	Au delà (3 v.).	25 »
2619.	Jaqes-Dalcroze.	La Genève des franchises (2 v.).	25 »
2620.	—	La valse du 1 ^{er} juin (2 v.).	25 »
2621.	—	La chanson du joli juin (2 v.).	25 »
3194.	Jaton, P.	Notre-Dame de Lausanne (1 v.).	25 »
2753.	Martin, L.	Chanson d'avril (3 v.).	50 »
2755.	Nicole, L.	Brise matinale (3 v.).	50 »
2756.	—	Hirondelles (3 v.).	50 »
2759.	Plumhof, H.	Le Réveil du Printemps (3 v.).	25 »
2878.	Senger, H. de	Chant de Noces (2 v.).	25 »
2879.	—	Chant de Noces (3 v.).	30 »

FOETISCH FRÈRES, Editeurs à Lausanne, Neuchâtel et Yvey.
S. A.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LV^{me} ANNÉE — N^{os} 41-42



LAUSANNE, 18 octobre 1919.

L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ECOLE REUNIS.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

En été tous les quinze jours.

Rédacteur en Chef:

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique

ALBERT CHESSEX Avenue Bergières, 26

Gérant: Abonnements et Annonces.

ERNEST VISINAND Avenue Glayre, 1, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux N^o II. 125.

COMITÉ DE RÉDACTION:

VAUD: **A. Roulier**, instituteur, la Rippe.

JURA BERNOIS: **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE: **W. Rosier**, Professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL: **H.-L. Gédet**, instituteur, Neuchâtel.

ABONNEMENT: Suisse, 8 fr. (Poste 8 fr. 20); Etranger, 10 fr.

PRIX DES ANNONCES: 40 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces:

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE.



Quel instituteur

sérieux, à la campagne, recevrait chez lui pour l'hiver

jeune garçon de 14 ans

devant suivre sa classe et dont il surveillerait le travail scolaire ? Adresser les offres et conditions à **Gérance de l'EDUCATEUR**, sous E. B. 41.

On désire placer un

garçon

de 16 ans, chez un instituteur à la campagne, pour apprendre la langue française.
Offres avec conditions à **Fr. Frey-Angst, Aarau**.

Institut de Jeunes gens du canton de Vaud **CHERCHE** un

Maître

énergique pouvant enseigner le français, l'arithmétique, la géographie et s'occuper de la surveillance des élèves. Adresser âge, prétentions et références sous chiffre **O. F. 9463 L.** à **Orell Fussli, Publicité, Lausanne**.

Mme L. ARTUS

Professeur à l'Université J.-J. Rousseau

reprendra ses cours dès le **18 octobre**.

Cours pour **Adultes :**

**Le Dessin au service des
Educateurs.**

Cours de **Dessin pour enfants.**

Rue de Bourg, 27

Inscriptions et renseignements chez
Mlle M. Privat, 19, Av. Secrétan,
Villa Néerlandia, ou

du 6 au 11 octobre, le matin de 11 ¹/₂
à 12 ¹/₂ h., **rue de Bourg, 27.**

Inscriptions et renseignements chez
Mme Nicola, villa Néerlandia,
19, Av. Secrétan.

ACCORDAGES DE PIANOS

L. GINDROZ, à Avenches

Elève de M. Jean HUBER, de Lausanne

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Enseignement primaire.

Les Commissions scolaires et le personnel enseignant primaire sont informés qu'une **conférence extraordinaire de district** aura lieu le 15 novembre prochain, à 10 h. du matin, aux chefs-lieux de district, avec l'ordre du jour ci-après :

Education et instruction de notre jeunesse après sa sortie de l'école. (Cours complémentaires. Enseignement ménager pour les jeunes filles).

Le congé nécessaire est accordé au personnel enseignant.

Département de l'Instruction publique.

Enseignement secondaire et primaire.

Places au concours.

Collège d'Avenches. — Un poste de **maître secondaire** est au concours. Enseignement des sciences mathématiques, physiques et naturelles; dessin. Traitement initial: 3800 fr. Augmentations communales pour années de service: maximum 400 fr. Allocation supplémentaire pour renchérissement de la vie et augmentations cantonales pour année de service. Délai d'inscription: 24 octobre.

Ecole supérieure de Nyon, maîtresse d'anglais et d'allemand, 3000 fr. plus augmentations quadriennales communales de 125 fr. jusqu'à concurrence de 500 fr.; augmentations cantonales; allocation pour renchérissement de la vie. Obligation de résider dans le territoire de la commune de Nyon. Délai d'inscription: 24 octobre.

YVERDON. — **Maître des cours complémentaires,** 1200 fr. pour toutes choses. Les cours se donneront du 17 novembre 1919 au 9 février 1920, avec un total de 480 heures. S'inscrire jusqu'au 25 octobre au Département de l'instruction publique, 1^{er} service. — **MOUDON, maîtresse de l'école enfantine,** 1360 fr. pour toutes choses; 28 octobre.

Nominations

Le Département de l'Instruction publique a sanctionné les nominations ci-après:

INSTITUTEURS: MM. Delay, Paul, à Chailly s. Lausanne; Berthoud, Lucien, à Dizy; Braissant, Louis, à Bussy s. Morges; Perusset, Albert, aux Mosses (Orm. des.); Schneeberger, Louis, à Mex.

INSTITUTRICES: Mlles Viret, Elise, à Lausanne; Clavel, Emma, à Vich; Kirschmann, Jeanne, à Echandens; Böhler, Alice, aux Moulins (Châteaux d'Oex); Rochat, Eugénie, à Blonay; Monachon, Elise, à Corseaux; Bovay, Antoinette, à Nyon.

Le Conseil d'Etat a confirmé, à titre définitif, M. Louis Pasquier, en qualité de maître de sciences au collège de Bex; a nommé: M. Frédéric Jeanneret, à Lausanne en qualité de secrétaire de l'école d'ingénieurs; M. Raphael Lugeon, en qualité de directeur de l'école cantonale de dessin.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. **Quartier-la-Tente**, Cons. d'Etat, Neuchâtel.
Latour, L., inspecteur, Corcelles.
Présidents d'honneur.
Hoffmann, F. inst. Président, Neuchâtel.
Huguenin, V. inst. vice-président, Locle.

MM. **Braudt**, W., inst., secrétaire, Neuchâtel.
Briod, Ernest, rédacteur en chef,
Lausanne.
Visinand, E., institut., trésorier-gérant,
Lausanne.

Editions ATAR — GENÈVE

**Livres en usage dans les Universités, Collèges,
Ecoles secondaires, primaires et privées
de la Suisse romande.**

ARZANI, prof.	Grammaire italienne	Fr. 3.—
» »	Anthologie italienne	» 3.—
CHOISY, L., pasteur.	Manuel d'instruction religieuse, 4 ^{me} édition.	» 0.75
CLIFT, J.-A.	Manuel du petit solfégien.	» 0.95
CORBAZ, André.	Exercices et problèmes d'arithmétique, 1 ^{re} série, Livre de l'élève	» 0.80
	» » » » Livre du maître	» 1.40
	» » » » 2 ^{me} série, Livre de l'élève	» 1.20
	» » » » Livre du maître	» 1.80
	» » » » 3 ^{me} série, Livre de l'élève	» 1.40
	» » » » Livre du maître	» 2.20
	Calcul mental	» 2.20
	Manuel de géométrie	» 1.70
DÉMOLIS, prof.	Physique expérimentale	» 4.50
DENIS, Jules.	Manuel d'enseignement antialcoolique (77 fig. et 8 pl. litho.)	» 2.—
DUCHOSAL, M.	Notions élémentaires d'instruction civique, édit. complète	» 0.60
» » » » » »	réduite	» 0.45
EBERHARDT, A., prof.	Guide du violoniste	» 1.—
ELZINGRE, H., prof.	Manuel d'instruction civique (2 ^{me} partie: Autorités fédérales)	» 2.—
ESTIENNE, H.	Pour les tout petits, poésies illustrées	» 2.—
GAVARD, A.	Livre de lecture, degré moyen	» 1.50
GOUÉ (Mme) et GOUÉ, E.	Comment faire observer nos élèves?	» 2.25
GROSGURIN, prof.	Cours de géométrie	» 3.25
JUGE, M. prof.	Notions de sciences physiques	» 2.50
	Leçons de physique, 1 ^{er} livre: Pesanteur et chaleur	» 3.75
	» » 2 ^{me} livre: Optique	» 2.50
	Leçons d'histoire naturelle.	» 3.25
	Leçons de chimie.	» 2.50
	Petite flore analytique (à l'usage des écoles de la Suisse romande).	» 2.75
LESCAZE, A., prof.	Premières leçons intuitives	» 1.80
	Manuel pratique de langue allemande, 1 ^{re} partie	» 1.50
	» » 2 ^{me} partie	» 3.—
	» » 1 ^{re} partie, professionnelle	» 2.25
	» » 2 ^{me} partie, professionnelle	» 2.75
	Lehr- und Lesebuch für den Unterricht in der deutschen Sprache	» 1.40
	1 ^{re} partie.	» 1.50
	2 ^{me} partie.	» 1.50
MALSCH, A.	Les fables de la Fontaine (édition annotée).	» 1.50
MARTI, A.	Livre de lecture, degré inférieur	» 2.50
MARTI et MERCIER.	Livre de lecture, degré supérieur	» 3.—
PITTARD, Eug., prof.	Premiers éléments d'histoire naturelle	» 2.75
PLUB'HUN, W.	Comment prononcer le français?	» 0.50
» »	Parlons français.	» 1.—
POTT, L.	Geschichte der deutschen Literatur	» 4.—
SCHUTZ, A.	Leçons et récits d'histoire suisse	» 2.—
THOMAS, A., pasteur.	Histoire sainte	» 0.05

Majoration de 20 % sur les prix ci-dessus, suivant décision de la Société des Libraires-Editeurs de la Suisse.

Librairie et Edition J. H. JEHEBER
GENÈVE — 20, Rue du Marché — GENÈVE

Viennent de paraître :

O. S. MARDEN

**Fais bien
ce que tu fais**

Un petit volume de 88 pages fr. 1.—

Ralph-Waldo TRINE

**CE QUE
TOUT LE MONDE CHERCHE**

Un volume petit in-16, de 168 pages fr. 2.50

O. S. MARDEN

LA JOIE DE VIVRE
ou comment découvrir le secret
du bonheur

Un volume de 274 pages, 4^{me} édition fr. 5.—
id. relié » 6.50

Librairie PAYOT & C^{ie}, Lausanne

Enseignement de la langue allemande :

Cours Briod et Stadler :

ERNEST BRIOD

I. COURS ÉLÉMENTAIRE DE LANGUE ALLEMANDE

Un vol. cartonné avec de nombreuses illustrations dans le texte, Fr. 2.40.

ERNEST BRIOD et JACOB STADLER

II & III. COURS DE LANGUE ALLEMANDE

2^e partie : Un vol. cartonné, illustré, Fr. 2.40.

3^e partie : Un vol. cartonné, illustré, Fr. 3.25.

Les auteurs de ce cours complet en trois volumes, ont réalisé la conciliation indispensable entre la méthode directe et la méthode grammaticale. Tout le monde a remarqué la claire disposition typographique de l'ensemble, le caractère à la fois varié et rigoureusement progressif des leçons et la tendance patriotique de l'ouvrage.

Introduit dans la plupart des établissements secondaires vaudois, ce cours est aussi en usage dans de nombreux collèges des autres cantons romands.

Lectures allemandes de MM. Schenker et Hassler :

M. SCHENKER et O. HASSLER

I. Lesebuch zur Einführung in die Deutsche Literatur

Un vol. cartonné, 318 pages, Fr. 4.50.

II. Einführung in die Deutsche Literatur

Un vol. cartonné, 128 pages, Fr. 2.—.

Ces deux livres ont comblé une lacune dans l'enseignement de l'allemand en remplaçant les manuels de ce genre d'origine étrangère. Le *Lesebuch* est un recueil de morceaux choisis, et le second livre, *Einführung*, donne les notions historiques indispensables et de bonnes analyses des œuvres dont le premier livre a donné des fragments.